



LES AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES 2025

La Caf de la Haute-Marne est un acteur majeur des politiques de solidarité.

Par son Règlement Intérieur d'Action Sociale, la Caf prend un engagement de solidarité et d'accompagnement en faveur des familles, sous la forme d'aides financières qui permettent de trouver des réponses adaptées aux besoins et difficultés des familles.

LES FAMILLES ÉLIGIBLES

Les aides financières individuelles s'adressent aux familles allocataires de la Caf de la Haute-Marne, ayant au moins un enfant de moins de 20 ans à charge (ou futurs parents).

Les aides sont conditionnées au quotient familial (QF), permettant d'évaluer les revenus des familles. Pour bénéficier des aides individuelles de la Caf, la famille doit avoir un quotient familial inférieur ou égal à 900€. Elles sont attribuées dans la limite des fonds disponibles.



LES AIDES EN FAVEUR DES FAMILLES



Aides aux familles fragilisées

Aide financière de 400€ dans le cadre d'une urgence ou jusqu'à 1000€ pour les familles engagées dans un accompagnement social de la Caf.

 **QF éligible : 900€**

Aide à la naissance d'un troisième enfant

Aide financière de 250€ versée aux familles concernées par une troisième naissance ou naissance multiple et confrontées à des dépenses exceptionnelles.

 **QF éligible : 900€**

Aides à la mobilité

➤ *Partenariat de la Caf avec le Garage Solidaire de Langres pour la réparation de véhicules ou la location de véhicules.*

Aide financière jusqu'à 500€ pour les familles avec un quotient familial inférieur à 400€.

Prêt sans intérêt jusqu'à 500€ pour les familles avec un quotient familial supérieur à 400 € et inférieur à 900€.

 **QF éligible : 900€**

LES AIDES AUX TEMPS LIBRES

Passeports Loisirs

Aide de 20 à 40€ en fonction du quotient familial pour la participation aux frais d'inscription ou de cotisation auprès d'une association/structure haut-marnaise sportive, culturelle... Cette aide est majorée de 20€ pour les enfants en situation de handicap.

➤ À destination des enfants nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2021. Cette aide peut être complétée par le Pass'Sport versé par l'Etat.



QF éligible : 900€

Aides aux vacances

Aide aux vacances Enfant :

Aide pour un séjour de 5 à 10 jours au sein d'une **structure labellisée VACAF**, pour les enfants nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2021.

➤ Prise en charge de 65 à 80% du coût du séjour en fonction du quotient familial (avec un plafond de 15€/jour), majoré pour les familles monoparentales ou bénéficiaires de l'AAEH.



QF éligible : 900€

Aide aux vacances Famille :

Aide pour un séjour de 2 à 10 jours, une année sur deux, pour les enfants nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2025.

➤ Prise en charge de 40 à 60% du coût du séjour en fonction du quotient familial (avec un plafond de 400€), majoré pour les familles monoparentales ou bénéficiaires de l'AAEH.



QF éligible : 900€



LES AIDES LIÉES AU LOGEMENT



Prêts d'équipements mobiliers et ménagers

Prêts sans intérêts, remboursables par mensualités de 35€ pour l'acquisition d'articles ménagers ou mobiliers (liste d'articles limitée) jusqu'à 450€ pour l'équipement de l'habitat principal.



QF éligible : 900€

Subvention pour travaux de rénovation

Aide jusqu'à 5000€, à destination des propriétaires ou locataires, pour financer des travaux de rénovation permettant un gain énergétique d'au moins 35%. L'aide est versée subsidiairement aux autres aides liées à la rénovation.



QF éligible : 900€

Aide à l'énergie

Prêt sans intérêt jusqu'à 1000€ pour les familles afin de les accompagner dans le paiement d'une facture d'énergie, achat de combustibles. Aide versée directement au fournisseur.



QF éligible : 900€

Aide à la lutte contre l'indécence des logements

Prêt sans intérêt jusqu'à 1000€ pour des travaux de mise aux normes du logement dans le cadre de la lutte contre les nuisibles.



QF éligible : 900€

LES AIDES EN FAVEUR DES JEUNES



Aide au parcours des jeunes

Aide jusqu'à 800€, pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours scolaire/ professionnel pour financer des frais d'inscription pour des études supérieures, des coûts de formation, de logement, de mobilité, des frais liés à l'équipement informatique pour les études...



QF éligible : 900€

Bourse BAFA / BAFD

Aide de 450€ pour financer le BAFA ou 550€ pour le BAFD versée sur présentation de l'attestation de suivi du stage d'approfondissement.



QF éligible : 900€

➤ Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.



Comment bénéficier des aides financières individuelles de la Caf ?

Les aides sont détaillées dans le Règlement Intérieur d'Action Sociale de la Caf, disponible sur caf.fr, rubrique **Allocataires / offre de service / Accueil offre de service**.

Les demandes d'aides peuvent être réalisées directement à la Caf, à l'adresse suivante : **aides-individuelles@caf52.caf.fr**

Pour contacter la Caf

Le site caf.fr est l'outil indispensable qui facilite la recherche d'informations et l'accès à votre espace numérique MonCompte Caf pour gérer vos démarches.

- **Courriel** : via caf.fr ou l'espace personnel
- **RDV téléphoniques** : prise de RDV sur caf.fr, un conseiller rappelle l'allocataire le jour et à l'horaire choisis
- **Téléphone** : 3230 Service gratuit + prix appel (du lundi au vendredi de 9h à 16h30)

Pour une réponse personnalisée, les allocataires peuvent prendre RDV sur caf.fr, rubrique « Nous contacter » en choisissant l'heure, le lieu et le motif de RDV :

- 34 rue du Commandant Hugueny - 52000 CHAUMONT
- 7 rue du Brigadier Albert - 52100 SAINT DIZIER
- Ou se rendre dans l'un des 22 points relais Caf et Espaces France Services

Retrouvez toutes mes informations et actualités de la Caf de la Haute-Marne sur

caf.fr

ainsi que sur les réseaux sociaux

